



CENERGY HOLDINGS SA
Avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique
0649.991.654RPM (Bruxelles)

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Cenergy Holdings SA (la *Société*) du mercredi 2 octobre 2024 à 15h00 (heure belge), au siège de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique (*l'Assemblée*).

Ce formulaire doit être communiqué à la Société au plus tard le jeudi 26 septembre 2024 à 17h (heure belge) de la manière suivante :

(1) Envoi par courrier postal

*Cenergy Holdings SA
Catherine Massion
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles (Belgique)*

OU

(2) Envoi par courrier électronique

*Une copie de ce formulaire signé doit être envoyée à :
administration@cenergyholdings.com.*

Tout envoi par courrier électronique doit être signé au moyen d'une signature électronique au sens de l'article 3.10 du règlement européen 910/2014 ou d'une signature électronique qualifiée au sens de l'article 3.12 de ce règlement.

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège

.....

.....

Propriétaire de actions dématérialisées (*) de Cenergy Holdings SA
actions nominatives (*)
nombre

confirme son intention de prendre part à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le mercredi 2 octobre 2024 à 15h00 (heure belge) au siège de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à, le

Signature(s) :(**)

(*) Veuillez biffer la mention inutile.

(**) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom.